les dossiers de la SAMCF
2013 - 15€ - ISSN 2103-8406

N°9

Société des Amis et Mécènes
du Château de Fontainebleau
contact@amisdefontainebleau.org

Société des Amis & Mécènes du Château de Fontainebleau

Fontainebleau, domaine de chasse des souverains

par Gérard Tendron

www.amischateaufontainebleau.org

2

Narcisse Diaz de la Pena, *Paysage forêt de Fontainebleau*, Musée-auberge Ganne, Barbizon.

Desquinemare, *Carte de la forêt de Fontainebleau*, 1725, allées cavalières et carrefours en étoile pour chasser à courre.

En couverture : Barthélemy Prieur. *Diane à la biche*. Bronze. 1602. Galerie des cerfs, château de Fontainebleau.

La forêt de Fontainebleau est une forêt emblématique, un patrimoine chargé d'histoire, marqué par la présence des souverains qui l'ont fréquentée pendant huit siècles et, à bien des égards, façonnée. Leur séjour régulier à Fontainebleau tient principalement à leur passion pour la chasse. Ils l'ont pratiquée sous toutes ses formes : chasse à courre, chasse à tir, chasse au vol, agrandissant le château et aménageant la forêt pour donner un cadre de qualité à leur loisir favori, témoin de leur faste et de leur magnificence.

Jean-Baptiste Oudry. Détail de *La mort du cerf aux étangs de Saint-Jean-aux-Bois dans la Forêt de Compiègne*.
Huile sur toile. 1836. Château de Fontainebleau.

Borne miliaire à fleur de lys

Borne du domaine forestier royal à Avon

Chien de chasse du roi, galerie des cerfs, château de Fontainebleau.

I Une forêt pour chasser

C'est le roi Robert II le Pieux (972-1031), fils d'Hugues Capet, qui au commencement du 11e siècle acquit de divers seigneurs du Gâtinais des terrains dans la forêt de Bière où il aimait à chasser. Louis VI le Gros fit construire, au début du 11e siècle, le premier rendez-vous de chasse dans une clairière au cœur de la forêt, près du ru de Changy. En 1067, Philippe Ier acquiert le Comté du Gâtinais, ce qui permet au pouvoir royal de se rendre maître de l'essentiel du territoire de la forêt de Bière. La présence des rois y est attestée dès 1137, année de l'intronisation de Louis VII le Jeune qui y signait une charte. Depuis, la plupart des souverains jusqu'à Napoléon III séjournèrent à Fontainebleau, agrandissant progressivement le château, ainsi que leur domaine boisé, qui atteignait 14 000 hectares sous Louis XIV et presque 17 000 hectares sous Napoléon III.

Le domaine royal ne fut délimité que très progressivement, par des murs dans certains cantons dés le Moyen Age, complétés par des bornes à la suite des ordonnances de 1545 et de 1597. Le Grand Maître des Eaux et Forêts Duvaucel fait réaliser le bornage général de la forêt en application de l'arrêt du Conseil du 16 juin 1750 qui prohibait l'usage des fossés comme gênant la chasse à courre. Ce bornage toujours visible de nos jours comporte mille cinquante bornes numérotées et des pierres de bornage marquées d'une lettre pour les nouvelles acquisitions. Une quinzaine portent une couronne royale. Des murs furent construits à la fin du 17e siècle et au 18e siècle à l'initiative de particuliers pour se protéger des incursions du gibier en limite de forêt (Veneux, Bourron, Chailly, Samois) ; en 1757 autour du Grand Parquet ; sous la Restauration en limite de Fontainebleau dans les plaines de la Chambre et du Roussillon ; en 1855, à Samois et Veneux, sur sept kilomètres; partout ailleurs, on mit des treillages sur 57 kilomètres de longueur en 1857, mais les officiers de la vènerie se plaignant des obstacles qu'ils constituaient pour la pratique de la chasse à courre, les treillages furent partiellement enlevés en 1862, le reste ayant fini par disparaître par manque d'entretien.

Le Maître des Eaux et Forêts du domaine royal veillait à son intégrité, aux récoltes de bois qui alimentaient la cassette royale, à la limitation des droits d'usage des communautés religieuses ou des habitants du bornage, à la protection des régénérations par l'obligation d'entreillager après les coupes, à la reconstitution des peuplements de la forêt par des plantations afin de fournir des bois pour la marine, la construction, le chauffage. Il se heurtait fréquemment au Grand Veneur, soucieux de disposer d'une densité de gibier élevée, cause de dégâts aux peuplements forestiers comme aux cultures riveraines de la forêt. Puis, à partir des années 1830, aux peintres et aux artistes qui récusaient les plantations de pins et l'extraction du grès pour les constructions et le pavage des rues. La naissance de la protection de la nature à Fontainebleau avec la création des réserves artistiques, puis le développement du tourisme de nature au milieu du 19e siècle marquèrent la fin de la prédominance de la chasse dans la vocation de la forêt de Fontainebleau.

Loup et instruments pour le chasser, galerie des cerfs

II Un château comme rendez-vous de chasse

Quatorze souverains ont contribué à l'édification du palais et trente-quatre y ont séjourné, le plus souvent pour pratiquer la chasse en forêt Différentes constructions ou éléments décoratifs en témoignent.

Sous Henri IV, est aménagé le jardin de la Reine qui deviendra le jardin de Diane. Il est marqué en son centre par la fontaine surmontée de Diane chasseresse, moulée par Barthélémy Prieur en 1603 à partir de l'original du Louvre donné à Henri II par le pape Paul IV et qui surmonte un ensemble de quatre chiens de chasse, fondu par les frères Keller en 1684. Le roi fait entourer le jardin de la Reine de constructions légères portées sur arcades : la galerie des Chevreuils et la galerie de la Volière, devenue rapidement une orangerie, aujourd'hui disparues et à l'est deux galeries superposées. Celle du rez-de-chaussée, appelée galerie des Cerfs, qui servait de salle de banquet après la chasse, est décorée de peintures qui montrent en vue cavalière les grands domaines princiers ou royaux et les trophées de cerfs pris au cours des laisser-courre royaux ; le décor peint est dû à Louis Poisson. Il a été reconstitué à partir de 1863, pour retrouver l'ordonnance d'origine, mise à mal par la transformation de la galerie en appartement des princes sous Louis XV. Vingt têtes de cerfs remplacent les quarante-trois du décor d'origine. La galerie de l'étage, dite galerie de la Reine (depuis, de Diane), célèbre les victoires du Roi et l'histoire de Diane.

La galerie des Cerfs du château de Fontainebleau

Attelage et cavaliers suivant une chasse sous Louis XIV. Pierre-Denis Martin. *Vue du château de Fontainebleau*.1718-1723. Huile sur toile. Château de Fontainebleau. Détail.. Les bâtiments de la vènerie au premier plan.

Louis XIV inaugure la coutume des séjours d'automne à Fontainebleau. Il fait aménager l'appartement de M^me^ de Maintenon, d'où elle peut suivre le départ des équipages du Roi par l'allée qui fait face à la porte d'Orée, pavée alors jusqu'à la route de Sens. Au delà, elle n'a été aménagée qu'au début du 19^e^ siècle, lorsque toute cette partie du domaine, jusqu'alors à l'état de lande, a été reboisée. Elle a reçu le nom de perspective de Maintenon sous Louis-Philippe, lorsque 800 allées forestières durent être dénommées, à l'occasion de la constitution du cadastre. Dans la galerie des Fastes est présenté un tableau de Pierre-Denis Martin intitulé « Vue de la maison royale de Fontainebleau ». Il représente une des dernières chasses de Louis XIV en forêt de Fontainebleau. La chasse se situe au pied du Mont Chauvet avec le château au fond, le vieux chenil affecté à la Petite Ecurie, où le Grand-Veneur loge, la capitainerie des chasses et la grande écurie prés du canal (qui sera transformée sous Louis XV par Gabriel en bâtiment pour la Vènerie). Le Roi, fouet en main, mène une calèche légère à quatre chevaux, que Saint-Simon évoque dans ses mémoires comme « *un petit soufflet avec une capote rouge* ». Louis XIV avait pris l'habitude de traquer le gibier en cet équipage depuis qu'il s'était démis

Louis XIV menant son attelage à la chasse. Détail de la peinture de Denis Martin

le bras, en tombant de cheval, lors d'une chasse à Fontainebleau en 1687. Ce tableau ayant été peint sous la Régence en 1722, le personnage principal représenté sur un cheval blanc est Philippe d'Orléans, alors Régent du royaume. Il porte la tenue écarlate de la maison d'Orléans.

Jean-Baptiste Oudry. *Misse et Turlu, levrettes de Louis XIV, et Loup attaqué par des chiens*, 1725. Château de Fontainebleau. Appartement des chasses.

Louis-Philippe fait aménager dans l'aile des Princes l'appartement des chasses. Il est décoré notamment par huit cartons de tapisserie, grandes peintures exécutées par Jean-Baptiste Oudry, représentant les chasses de Louis XV, et qui serviront à tisser les tapisseries des chasses du Roi, pour décorer le château de Compiègne. Seront accrochées à partir de 1835 des toiles à motifs cynégétiques ou montrant les chiens du Roi, peints par Desportes et Bachelier, peintres animaliers réputés. La grande peinture d'Oudry, dans la chambre des Princes, représente « Le cerf aux abois, dans les rochers de Franchard à Fontainebleau ». Elle date de 1738. Le Roi Louis XV, entouré d'une dizaine de cavaliers porte, comme eux, le grande tenue de vènerie, habit à la française, bleu roi, à parements rouges et galons d'or et d'argent. Voyant l'animal acculé dans les rochers et forcé par la meute, le Roi ordonne de sonner l'hallali. A cette époque, le roi ne portait ni la trompe pour sonner les fanfares de chasse, ni le fouet pour arrêter les chiens, ni la dague pour servir l'animal sur ses fins. Seuls les veneurs de l'équipage les portaient et en faisaient usage.

Jean-Baptiste Oudry. *Cerf aux abois dans les rochers de Franchard, forêt de Fontainebleau*. Château de Fontainebleau

Just d'Egmont. *Louis XIV enfant chassant au vol*. Musée Condé, Chantilly.

III Des souverains chasseurs

Les témoignages les plus anciens concernant la chasse des rois à Fontainebleau évoquent la meute de chiens gris que Saint-Louis avait ramenée d'Egypte vers 1260 pour chasser en forêt et qui a constitué la race de chiens longtemps conservée dans les équipages royaux. Le sanglier est chassé l'hiver, le cerf au début du printemps, la fauconnerie est pratiquée régulièrement. La charge de Grand Veneur est créée en 1301. Philippe le Bel poursuivant un sanglier dans la forêt de Bière, tomba de son cheval que le sanglier avait blessé. Transporté au château, il y meurt le 29 novembre 1314. Les chasses gagnent en luxe et en éclat à partir de Jean II qui fut le premier à exiger que ses veneurs portent une robe uniforme de couleur verte. Les équipages de chasse à courre de Charles VI (1380-1422) aux ordres d'un Maître Veneur, comportent une trentaine de veneurs et valets de chiens, une meute de 92 chiens pour le cerf, des limiers pour rembucher les animaux, des lévriers pour arrêter les animaux pendant les débuchés, 90 chiens courants pour le loup et le sanglier…

François Clouet. *Portrait de François Ier, Roi de France.* Huile sur toile. Archives Alinari. Florence.

François Ier, surnommé « le Père des veneurs », fut un des rois les plus chasseurs. Les équipages royaux dépassèrent en magnificence tout ce qu'on avait connu jusque là. Ils coûtaient chaque année 150 000 écus. C'est à partir de son règne (1515-1547) que furent définis les grands principes de la pratique de la chasse à courre. Il crée la capitainerie des chasses de Fontainebleau en 1534, dans le ressort de laquelle le roi (ou par délégation le capitaine des chasses royales) se réserve le droit de chasser. Les limites de la capitainerie dépassent largement celles du domaine royal, permettant ainsi aux équipages royaux qui chassent en forêt de poursuivre les animaux qui débuchent en plaine, en dehors du domaine. La capitainerie de Fontainebleau allait pratiquement jusqu'à Melun, Le Châtelet-en-Brie et Montereau. Seul le courre du lièvre et le vol des perdrix était autorisé à certains des gentilshommes propriétaires !

Claude-François Denecourt. *Pacage des bovins au XIXème siècle.*

Les dommages très importants causés aux riverains dans leurs cultures, tant par le passage des équipages royaux que par les dégâts occasionnés par les déprédations du gibier y trouvant sa nourriture, conduisent les souverains, en plus d'affranchissement des tailles et d'impôts, à autoriser les habitants des « paroisses » du bornage à édifier des murs pour se protéger des « bêtes fauves » et aussi à titre de dédommagement à leur concéder divers droits d'usage en forêt. C'est ainsi que le pâturage des bovins et le panage des porcs ont été autorisés par lettres patentes dès 1366 et se sont poursuivis jusqu'à la fin du 19e siècle, comme en témoignent de nombreuses toiles des peintres de l'Ecole de Barbizon (Corot, Millet, Rousseau, Daubigny, Diaz…). L'apogée se situe sous Louis XIV. En 1664 Barillon d'Amoncourt précise que le « parcours » est autorisé pour 6367 porcs et 10381 bovins appartenant à 2154 maisons, dépendant de 17 paroisses riveraines. Les dégâts occasionnés à la forêt par cet usage ont été importants par abroutissement de jeunes sujets, consommation excessive de graines et déracinement des plants. Tout ceci explique l'importance des plantations et leur répétition dans les mêmes parcelles aux 18e et 19e siècles.
Amateur de fauconnerie, François Ier fait bâtir dans le parc du château une héronnière permettant d'élever des oiseaux chassés ensuite « au vol », creuser une dizaine de puits en forêt pour abreuver le gibier et les chiens, dont il subsiste encore des traces (puits du Cormier, puits Fondu…).

Mares creusées pour abreuver le gibier.

Par son ordonnance de mars 1515, alors que commence son règne, il fixe des peines sévères pour les délits de chasse, applicables dans toute l'étendue des capitaineries : une amende de 250 livres pour les chasseurs ou receleurs de grosses bêtes ; le fouet en cas de première récidive ; le bannissement à quinze lieues en cas de deuxième récidive ; les galères pour la troisième ; la mort en cas d'infraction de bans ! Cette dernière peine ne sera abolie que sous Louis XIV.

Henri IV pratique la chasse dans les contrées giboyeuses de la région parisienne et notamment à Fontainebleau. Rien ne l'arrête, il y fatigue bêtes et gens. Le marquis de Pralin écrit de Fontainebleau à Sully : *« Je trouvais le Roi qui chassait à la volerie, laquelle finie, nous chassâmes aux loups, et pour la fin nous courûmes un cerf qui dura jusqu'à la nuit […] Si le plaisir fut grand, la peine ne fut pas moindre ».* Il chasse au vol lapins et perdrix et à courre le chevreuil, le sanglier et surtout le cerf dans toutes les forêts d'Ile-de-France, tous les jours en temps de paix. Quant aux chiens, c'est une réelle passion. Il écrit au Maréchal de Matignon en novembre 1584 : *« Canisy m'a dit que vous avez de beaux chiens ; résolvez-vous, je vous prie, de m'en donner quatre ».* Et si il est « *plus amoureux de la chasse que le beau chasseur Adonis »,* comme l'écrit Gabrielle d'Estrées dans ses mémoires, en gourmet passionné, il raffole du gibier à table. Après une journée de chasse bien remplie, il écrit : *« J'ai eu un fort bon jour de chasse, mes oiseaux ont bien volé, mes lévriers ont bien couru ; on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je croyais perdu ; on m'a servi une demi douzaine de cailles des plus grasses et des plus tendres que j'ai jamais mangées ».* Le train de ses équipages reste modeste jusqu'à son mariage avec Marie de Médicis. A partir de 1600, plus rien ne l'arrête pour disposer des plus beaux équipages et des plus efficaces. Sully se désespère car le coût des équipages représente l'entretien de plusieurs régiments

Mathieu Jacquet. *La Belle cheminée. Détail, Henri IV à cheval.1600-1601.* Château de Fontainebleau

d'infanterie ! L'équipage du roi comprend un Grand Veneur, un Grand Louvetier, un équipage de 70 chiens pour le cerf, un vautrait de 40 mâtins et lévriers pour chasser le sanglier, un équipage de toiles pour chasser à tir, avec 36 chiens de meute, douze grands lévriers, 4 grands dogues et 120 archers, des équipages pour courir le loup, le lièvre et pour la chasse au vol un Grand Fauconnier avec sous ses ordres dix capitaines chargés chacun d'un vol particulier. Il excelle à la chasse qu'il pratique comme la guerre, avec adresse, agilité et vigueur et dit lui-même *« Je fais la guerre, je fais l'amour, je chasse et je bâtis ».* Et l'on sait combien à Fontainebleau il a bâti, en magnifiant la chasse, comme en témoignent la galerie des Cerfs et la galerie de Diane. Mais c'est aussi sous son règne que sont ouvertes en forêt les premières routes de chasse pour permettre à la Reine et aux dames de la Cour de suivre les chasses en carrosse. La route Ronde qui contourne Fontainebleau par l'ouest, de la Table du Roi prés de Melun jusqu'à Thomery, est ouverte sur 26 km de long et 9 m de large et pavée de grès. A l'exception des quelques rares routes royales pavées et bien entretenues qui mènent au château (route de Bourgogne, route de Sens, route d'Orléans…), les autres routes ne sont guère jusqu'alors que des tranchées en terrain naturel, semées de fondrières et de chaos ; quant aux allées cavalières pour la chasse elles étaient de simples sentiers serpentant dans la forêt claire. Les croix marquant les principaux lieux de rassemblement pour la chasse et les relais se multiplient à cette époque. Il en reste dix aujourd'hui reconstruites à partir de 1827 pour remplacer des croix abattues pendant les troubles révolutionnaires.

Louis XIII est aussi passionné par les chasses et les chiens dès son plus jeune âge. Né en 1601 à Fontainebleau, il fera sa première chasse dans cette forêt en 1609, accompagnant son père à une chasse au cerf. Héroard, son médecin, témoigne dans son journal que le dauphin, puis le roi, pratiquera tous les modes de chasse, plus à Versailles, Saint-Germain et Marly qu'à Fontainebleau : à courre le grand gibier, à l'arquebuse, à l'arbalète, au pistolet, aux toiles et aux filets et même au collet le petit gibier, le déterrage des blaireaux, des lapins et des renards, la capture des oiseaux au nid, aux gluaux, au miroir, la capture du petit gibier à poil au furet… Il a un amour démesuré de la vènerie et des chiens. *« Il aimait les chiens avec transport ».* Dérogeant aux usages de la Cour, il fait lui-même le bois avec un limier et sonne de la trompe. Dauphin, il connaît tous les termes de vènerie et a déjà son petit équipage pour courir des

renardeaux dans la galerie de Fontainebleau ! Mais sa principale passion est la fauconnerie. Il fait voler (chasser en fauconnerie) éperviers, pies grièches, faucons. Charles d'Arcussia écrira : *« Il n'y a fauconnier au monde qui puisse rien apprendre en cette science au roi ».* Il chasse toute l'année, le courre du cerf étant curieusement plus fréquent de mai à septembre que pendant les mois d'hiver ! Il est un chasseur impénitent, un veneur infatigable qui aime chasser avec quelques proches, dont la plupart qui partagent sa passion seront ses favoris (Luynes, Saint-Simon, le père du mémorialiste).

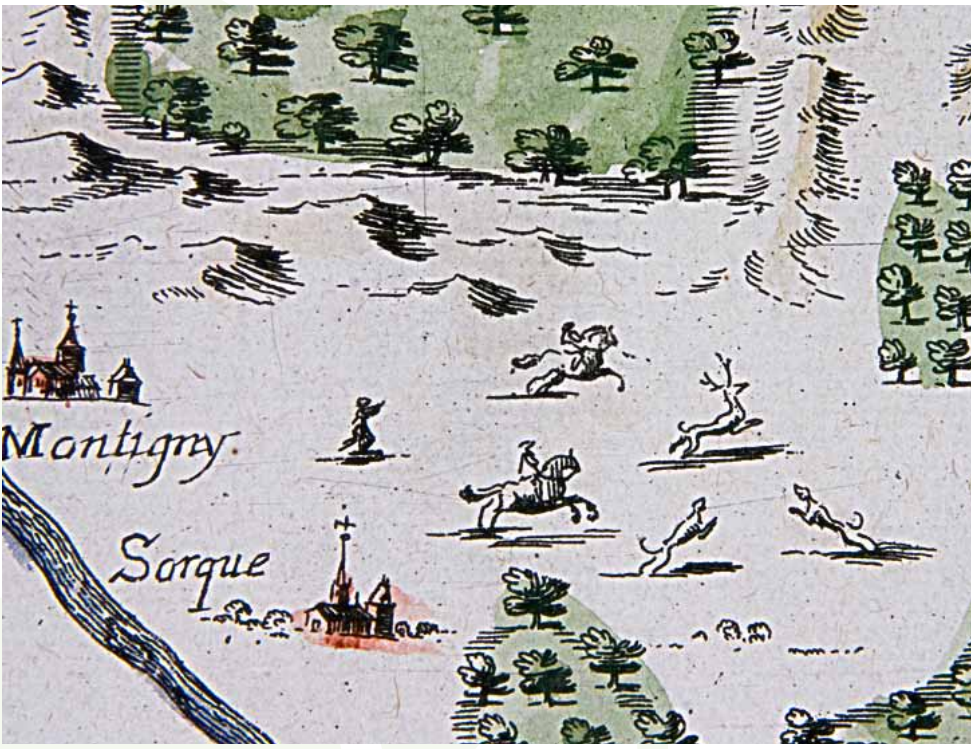

Débucher en plaine d'un cerf chassé à courre par la vènerie royale.

Louis XIV, à la différence de son père, montrera peu de goût pour la fauconnerie. Il la maintiendra néanmoins sur un grand pied au début de son règne avec au moins 5 équipages (un pour le héron, deux pour les cailles et perdrix, un pour les canards, un pour le lièvre) qui emploieront 175 personnes, pour l'apparat de la Cour et le divertissement des hôtes de marque. Il chassera ainsi une dizaine de fois par an jusqu'à ce qu'en 1697 il pousse son petit-fils, le duc de Bourgogne, à pratiquer la fauconnerie et demande à Desmarets, Grand Fauconnier, de prendre désormais ses ordres auprès de lui.

Par contre, excellent cavalier, à l'endurance légendaire, il est, comme ses ancêtres, un grand amateur de vènerie, principalement celle du cerf et du sanglier, beaucoup moins celles du chevreuil et du loup. Son premier médecin, d'Acquin en témoigne en 1671 : *L'exercice lui est nécessaire : monter à cheval et aller à la chasse ».* Mais surtout la grande vènerie participe à la magnificence du Roi par l'éclat des équipages et des tenues des veneurs, la beauté des chevaux, les récris des chiens nombreux des meutes royales. Le Roi montre aussi en chassant qu'il est maître de la nature. Les équipages de vènerie occupent 200 personnes avec une meute pour chasser le cerf, une autre pour le chevreuil, un vautrait pour chasser le sanglier, une meute de lévriers gris d'Ecosse pour chasser le lièvre, un équipage pour le sanglier chassé aux toiles (des rabatteurs poussent les sangliers dans une enceinte fermée par des toiles, où ils sont servis à l'épée ou à l'épieu). Louis XIV fut le premier roi à faire introduire du sang anglais dans ses meutes de chiens, permettant d'accroître leur vitesse, d'attaquer et de prendre successivement jusqu'à trois cerfs dans une journée !

En 1683, trois jours après la mort de la reine, il chasse à Fontainebleau, tombe de cheval et se démet le bras. Il continuera dorénavant à chasser mais en menant lui-même, comme le rappelle Saint-Simon *« à toute bride, sans quitter presque la queue des chiens, passant partout avec une adresse et une justesse qu'auraient enviées les meilleurs cochers »* le petit soufflet, attelé à quatre chevaux, représenté par Pierre-Denis Martin dans le fameux tableau exposé dans la galerie des Fastes. Il dispose pour chasser de 5 ou 6 relais, le cheval de volée étant conduit par un postillon de dix à quinze ans.

Les accidents à la chasse ne sont pas rares, comme le rapportent les chroniqueurs du temps : en octobre 1684, c'est M. de Liancourt qui en chassant le sanglier, tombe et se démet l'épaule ; en octobre 1687, c'est le duc de la Rochefoucauld qui fait une chute en courant le cerf et se casse deux dents ; en octobre 1689, le duc d'Albemarle, fils naturel du roi d'Angleterre, fait une grande chute et perd connaissance. La plupart de ces accidents s'expliquent par les difficultés pour les cavaliers de suivre les chasses dans des bois mal percés, qui obligent à faire des détours, de sauter des obstacles, de « brosser » à travers les taillis en laissant faire le cheval. Louis XIV décide donc de faire aménager des carrefours en étoile, comme ceux des Grands-Feuillards ou de l'Epine-foreuse, qui permettent de voir les refuites de l'animal chassé. Des allées cavalières larges en partent jusqu'à d'autres carrefours ou simplement se croisent à angle droit comme dans la plaine du Rosoir ou les Ventes-Bourbon. La plupart de ces routes sont ouvertes sur 12 pieds de large, soit environ 3.50 mètres, mais sur 4 pieds seulement à travers les rochers. Les travaux commencent en 1679 et à la fin du règne on compte, selon Domet, 300 000 toises d'allées cavalières nouvelles, soit près de 600 km.

Carrefour des Grands Feuillards, en étoile.

Les lieux de rendez-vous habituels pour chasser à courre, décrits par Salnove, sont nombreux et le plus souvent aux grands carrefours portant une croix : Grand-Maitre, Montmorin, Saint-Hérem, Souvray, mais aussi à Franchard, à Chailly, à la Table-du-Roi, aux Hautes-Loges. Les endroits où il était d'usage de placer des relais étaient multiples. Ainsi si on chassait à la Table-du-Roi, les relais étaient placés à la mare aux Evées, à la Butte Saint-Louis, à Belle-Croix.

Dès 1661, Louis XIV fixe par ordonnance la forme et la couleur du justaucorps que quelques privilégiés auront le droit de porter pour accompagner le roi à la chasse. Avant cette date la vènerie du roi portait la tenue rouge. Dorénavant, c'est le bleu de roi qui est la couleur de la vènerie royale et le restera pendant tout l'Ancien Régime. Les parements et les poches sont écarlates, de larges broderies dorées ornent le devant de l'habit ; pas de col, mais un flot de rubans et de dentelles ; au-dessus, une veste courte boutonnée haut ; de fortes bottes dites à chaudron ; le chapeau à larges bords retroussés sur trois côtés est garni de plumes. Plus tard, le

La table du Roi - Forêt de Fontainebleau

justaucorps sera chamarré d'un galon d'or entre deux d'argent, moucheté de noir et d'incarnat, complété par un gilet à fond rouge, les gants à frange d'or, le chapeau bordé d'or avec une plume blanche, remplacé à la fin du règne par un tricorne. Le roi porte souvent une tenue de fantaisie, notamment une tenue marron, couleur qu'il affectionne. Les dames de la Cour qui chassent en amazone portent un habit de chasse comparable à celui des hommes, avec une jupe bleu ciel. En 1707, la duchesse de Bourgogne, qu'appréciait tant le Roi, lance la mode de monter à califourchon et entraîne un grand nombre de jeunes dames. Le roi et les seigneurs portent l'épée, les cordons de décorations en sautoir et les plaques des ordres brodées et le roi notamment, la plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Les officiers de la vènerie portent la dague de chasse et pour certains d'entre eux la trompe, qui depuis 1680 a remplacé le cor, héritier du huchet. Les premières trompes ont 2.27 m de longueur déployée et sont enroulées à un tour et demi, pour un diamètre de 45 cm. En 1705 apparaît un nouveau modèle de trompe en ré, d'une longueur de 4,545 m, enroulée à un tour et demi et d'un diamètre de 73 cm, donc très encombrante, avec un pavillon de 27 cm : la Dampierre.

Route tournante du Cuvier Chatillon pour suivre la chasse en attelage

Louis Poisson. *Relais de chasse en forêt sous Henri IV* - Galerie des Cerfs - Château de Fontainebleau

Louis XIV apprécie aussi la chasse à tir, plus peut-être que la vènerie. Il a la passion des belles armes, et Saint-Simon, toujours flatteur, rapporte dans ses mémoires : « *Le Roi aimait fort à tirer et il n'y avait point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces* ». Il a aussi un amour particulier pour ses chiennes couchantes (chiens d'arrêt pour la chasse à tir, par opposition aux

Jean-Baptiste Oudry. *Le Forhu à la fin de la Curée*. Huile sur toile 1746. Château de Fontainebleau. Détail.

chiens courants pour la chasse à courre), qui, dans un cabinet proche du sien, disposent de niches somptueuses. Le Roi les nourrit lui-même et les fait peindre par Desportes pour orner le château de Marly. Plusieurs de ces toiles se trouvent au château de Fontainebleau, dans la galerie des Fastes et dans l'appartement des Chasses. Pour tirer beaucoup de gibier, le roi fait établir une douzaine de « parquets », petits enclos d'une dizaine d'arpents, chacun entouré de palissades, voire de murs, situés au Champ-Minette, à la Plaine-des-Pins, aux Placereaux, à la Petite-Haie, aux Ventes-Hérons (Parquets de Montigny), au puits du Cormier (une faisanderie y est aménagée vers 1700). L'intérieur est cultivé pour y maintenir le gibier à plumes. Le roi va chasser dans tous ces parquets. Il abat un grand nombre de pièces qu'il distribue ensuite aux dames de la Cour. Il y chasse généralement seul, accompagné quelquefois par un membre de la famille royale, ou, honneur insigne, par un grand seigneur ayant la faveur la plus marquée. Domet rapporte encore : *« Louis XIV se plaisait aussi à tuer, à coups de javelot, des sangliers renfermés dans des toiles, et qu'on faisait défiler devant un chariot sur lequel il était placé ».*

Jean-Baptiste le Vieux, dit Martin des Batailles, *Marie Leckzinska chassant au vol à Fontainebleau*. Musée de Sceaux

Le journal du marquis de Dangeau, qui note au jour le jour les occupations du roi et de la Cour, nous apprend qu'en 1689, il chasse 182 fois dans l'année, soit un jour sur deux, dont 137 à tir, 21 fois le cerf à courre, 17 fois au vol ; vers la fin de son règne il chassera un peu moins, davantage à courre, moins à tir : ainsi en 1707 il chassera 138 fois, dont 72 fois à tir, 62 fois le cerf à courre, 3 fois au vol. Ainsi, vivre en roi, c'est chasser et chasser souvent. Pour le plaisir des armes et des chiens, la chasse à tir, pour le faste et la gloire du roi la chasse à courre, spectacle exaltant que la Cour suit avec avidité et que ceux, triés sur le volet, invités à porter le justaucorps pour suivre le roi à la chasse, tiennent pour un privilège suprême. Cheverny, un jour invité, exulte : *« Il m'aurait donné un gouvernement qu'il ne pouvait pas me faire plus de plaisir ».*

Trophée royal - Galerie des Cerfs - Château de Fontainebleau

Louis XV sera aussi un chasseur passionné et portera l'art cynégétique français au plus haut degré de raffinement. Orphelin à 4 ans, roi à 5 ans, succédant à son arrière grand-père, il pratiquera la chasse dès l'âge de 8 ans, assistant en 1718 à des chasses au vol et au furetage de lapins ; il tire tourterelles, faisans et perdrix en 1720 et se révèle très vite un excellent fusil. Dès cette année, il pratique l'équitation, école de discipline qui fortifie son corps et contribue à son développement, lui si chétif qu'on avait longtemps redouté sa mort prématurée. Elle le met en contact avec les forêts, lieux où il aime souvent se ressourcer en s'éloignant des tracas du gouvernement. Il suit sa première chasse à courre en 1721 chez M. le Duc, son cousin, qui deviendra son premier ministre. En 1724, il chasse le sanglier à Fontainebleau et trois ans plus tard, Domet rapporte : « *Il y détourna et laissa courre, lui-même, un cerf dont la tête fut mise au château, dans la galerie des Cerfs, avec une inscription qui relatait ces faits* ». Les équipages du roi viennent d'ordinaire à Fontainebleau vers la fin de septembre et y restent jusqu'à la mi-novembre. La chasse de Saint-Hubert, le 3 novembre, a donc lieu à Fontainebleau. Ce jour-là, le rendez-vous est fixé au carrefour de la Croix de Toulouse, le plus grand de la forêt et qui a été aménagé spécialement, par ordre du Grand Veneur, pour contenir l'affluence considérable, qu'attire cet événement. La curée a lieu, le soir, dans la Cour ovale du château. Louis XV raconte lui-même un de ses séjours à Fontainebleau, qu'il apprécie particulièrement : « *Naturellement, on fut courre presque tous les jours, avec une apothéose le jour de la Saint-Hubert, où une grande chasse rassembla les équipages du Roi, ceux du comte de Toulouse, de M. le Duc et des autres princes du sang, soit quelques quatre-vingts sonneurs de cor, plus de neuf cents chiens et un millier de chevaux* ». Dufort de Cheverny rapporte qu'il avait une grande attention de ne jamais passer dans une terre labourée, ensemencée ou prête à être récoltée ; il tançait rudement les chasseurs qui passaient même sur les bords. A chaque chasse, il faisait payer les dommages aux cultivateurs si ils se plaignaient, ou même sans plainte.

Frappé par la difficulté pour suivre les chasses dans certains cantons, il ordonne en 1724, par une série d'ordonnances, de percer une soixantaine de nouvelles routes et de faire dresser des cartes de la forêt. Le réseau routier est complété à partir de 1750 lorsque le Grand Maître Duvaucel prescrit de faire entourer de chemins tous les cantons de la forêt. Toujours en 1724, on construit une berline peinte d'azur et d'or, ouverte de tous côtés, dont les panneaux sont décorés de scènes de chasse par Oudry ; c'est dans cette berline que le roi arrive à Fontainebleau, où il épouse, le 10 septembre 1725, Marie Leszczynska, dans la chapelle de la Sainte-Trinité au château. En 1737, il fait détruire la galerie d'Ulysse qui bordait au sud la cour du Cheval Blanc et fait construire sur son emplacement l'aile de quatre étages qui portera son nom, afin de loger la Cour qui se déplace en nombre chaque automne pour accompagner le roi à la chasse.

Il est infatigable à la chasse. A Fontainebleau, un jour où, dans la journée, deux cerfs avaient été forcés, les hommes, les chevaux et les chiens étaient épuisés. En remontant dans sa voiture, le roi interpelle son premier piqueur Lansmate, lui demandant si les chevaux et les chiens étaient fatigués. A la réponse affirmative de Lansmate, le roi précise : « *Cependant, je chasserai après-demain* ». Lansmate se taisant, le roi reprend : « *Entendez-vous Lansmate ? Je chasserai après-demain* ». Et à la chasse, il se comporte en veneur actif et concerné. Avant la chasse, il lui arrive d'accompagner le valet de limier pour rembucher le cerf et pendant l'action, il décide des partis à prendre. Après un laisser-courre avec une succession de changes, il écrit au comte de Toulouse : « *Les chiens avaient jugé à propos dans ce moment-là de tourner sur une biche, sur laquelle je les rompis. Puis nous tînmes un petit conseil, par lequel il fut résolu que sûrement, le cerf restait dans l'enceinte* ».

Trompe à la Dauphine

Il fait peindre par Desportes ses chiens qu'il connaît parfaitement et qu'il affectionne. Il écrit en 1729 au comte de Toulouse : « *Mascarade ayant été couverte par Polydore (un lévrier), le 23 juillet, elle a accouché le 21 septembre de six chiens : six lices. Et Noblesse ayant été couverte le même jour, elle n'a accouché que le 26 d'un chien et de deux lices* ». Il ajoute en post-scriptum, dévoilant ainsi la hiérarchie des informations : « *Madame d'Epernon vient d'accoucher d'une fille* » ! Le nombre de chiens de ses équipages était considérable. En 1758 on en compte 614 pour la chasse du cerf, dont 336 immédiatement disponibles pour chasser. Tous portent, sur le flanc, ciselée au ciseau, la marque royale : une croix inscrite dans un triangle renversé. Sous l'influence du comte de Toulouse, Grand Veneur, les « chiens blancs du roi » cèdent progressivement la place aux « sans quartiers », marqués par le sang anglais, rapides mais moins gorgés.

La vènerie compte également 300 chevaux, que Louis XV souhaite légers et résistants.

La trompe de chasse dont l'usage se développe, connaît de notables évolutions. A partir de 1729, de même longueur que la Dampierre, elle est enroulée sur deux tours et demi et ne fait plus que 45 cm de diamètre ; elle est dite « à la Dauphine » en l'honneur de la naissance du dauphin, fils de Louis XV. C'est à partir de 1723 que le marquis de Dampierre, « gentilhomme des chasses et plaisirs du roi » et écuyer de la reine, commence à écrire ses célèbres fanfares. En 1725, il crée à Fontainebleau la « Fanfare de la Reine » qu'il fait sonner, pour la première fois, à la Croix de Montmorin, à l'occasion d'une chasse où la reine, mariée depuis l'avant-veille, se trouve avec la Cour.

La tenue de la vènerie royale se stabilise et est portée par tous ceux qui suivent la chasse, comme en témoigne le tableau, installé dans l'appartement des chasses, illustrant une chasse de Louis XV à Franchard, peint par Jean-Baptiste Oudry, peintre officiel pour les chasses, qu'il suit sur ordre du roi à partir de 1728.

L'histoire n'a pas retenu, à tort, que Louis XVI, à l'image de son grand-père, était un chasseur enragé et qu'il pouvait chasser jusqu'à l'épuisement. Son fameux journal en apporte les preuves tangibles. De 1766 à 1792, il le tiendra, essentiellement comme un carnet de chasse, une ligne par jour, une page par mois, pour faciliter le récapitulatif mensuel et annuel. Il

Louis-Auguste Brun. *Marie-Antoinette chassant à courre vers 1783*, 1785. Château de Versailles.

Dague de chasse du roi de Rome.
Château de Fontainebleau

Carle Vernet, *Napoléon Ier chassant à Fontainebleau*. Musée de la chasse et de la nature, Paris

retrace vingt six années de chasse et de vie intime. Les chiffres sont effarants : en octobre 1775 ; il tue à la chasse à tir 1453 pièces ; de 1774 à 1787, il prend à courre 1 274 cerfs et le tableau des tirés atteint 189 251 pièces ; de 1775 à 1789, il a chassé en moyenne 170 jours par an, soit un jour sur deux, dont 98 jours à courre et 49 à tir. On se souvient que le 14 juillet 1789, jour où il n'avait pas chassé, il écrit simplement dans son journal, en face de la date : *« Rien »*. Grand et fort, mais gauche et dissimulé, il déconcerte par son mutisme ou ses réponses laconiques et ne parle volontiers qu'avec ses piqueurs. Fuyant les contraintes de l'étiquette, le regard des autres et les devoirs accablant de sa charge, qu'il assume pourtant avec sérieux, la chasse est un exutoire qui le libère de sa timidité et lui procure une exaltation extraordinaire. Le comte d'Hézecque écrit : *« Le goût dominant de Louis XVI était la chasse. Il y prenait le plus grand intérêt, indiquait lui-même les cantons, tenait note des cerfs forcés, de leur âge et des circonstances de leur prise. Ce noble amusement, si salutaire à sa santé, était sa seule passion »*. Conscient de l'état désastreux des finances, il diminue les dépenses de la vènerie en réduisant le nombre de chevaux, de chiens, de personnels puis en supprimant l'équipage du daim en 1774 puis celui du lièvre et des toiles. L'équipage de la grande vènerie compte encore 155 chevaux pour le cerf servis par 50 palefreniers, 20 chevaux pour le chevreuil, 55 pour le vautrait.

Après la tourmente de la Révolution qui vit la chasse à courre s'arrêter et les chiens exterminés et le braconnage prospérer, Napoléon Ier fait recréer un service de la vènerie, la Vènerie impériale, en ayant comme objectif essentiel de rétablir les fastes de l'Ancien Régime et d'asseoir un peu plus le prestige de la nouvelle monarchie. Ses ordres sont très clairs : *« Calquez vous sur les chasses royales, avant la Révolution »*. Fidèle entre les fidèles, Berthier, prince de Wagram, est nommé Grand Veneur. La vènerie compte 400 personnes, dont beaucoup ont servi dans les équipages royaux, 300 chiens, 80 chevaux. Napoléon souhaite que tout le monde chasse à la Cour, considérant que c'est aussi un moyen de s'entraîner aux cavalcades de la guerre. Cependant, ses déplacements et ses guerres incessantes ne lui laissent pas beaucoup de

Andrea Appiani. *Berthier en habit de Grand veneur,1807.*
Château de Fontainebleau

Napoléon Ier chassant les lapins à tir

temps pour chasser. Au cours de son règne, il chassera une centaine de fois, dont prés de la moitié entre 1809 et 1811. Il s'avère être un piètre chasseur lui-même. Lors des laisser-courre, il confond les fanfares, galope en tous sens. A la chasse à tir, il ne prend pas le temps de viser, tire au hasard sans épauler. Masséna en fera la triste expérience, recevant un plomb dans l'œil d'un tir de l'Empereur chassant le perdreau. Pour se dédouaner, Napoléon accusera Berthier qui s'en défend, mais sans insister : *« Berthier, c'est vous qui venez de blesser Masséna ! ».*

Jean-Louis Demarne. *L'entrevue de Sa Majesté l'Empereur et de Sa Sainteté Pie VII dans la forêt de Fontainebleau.* Huile sur toile. 1808. Château de Fontainebleau.

La tenue de vènerie évolue. La culotte est verte, les bottes à l'écuyère, le bicorne noir sans galon, le ceinturon de vènerie blanc et or. Les piqueurs portent un bicorne galonné d'argent. Le tableau de Carle Vernet, montrant l'Empereur chassant à Fontainebleau, aujourd'hui dans les collections du Musée de la chasse et de la nature à Paris, en apporte l'illustration.

C'est au cours d'une chasse, à la Croix de Saint-Hérem, que Napoléon accueille le Pape Pie VII, le 25 novembre 1804, peu avant son sacre à Notre-Dame, le 2 décembre.

Louis XVIII ne chasse pas, mais maintient la vènerie royale, qui retrouve sa tenue. Elle est confiée au duc de la Rochefoucauld, Grand Veneur, puis au marquis de Lauriston. Le comte de Girardin, Premier Veneur, organise les premiers tirés pour les princes, le comte d'Artois et

L'illustration. *La curée froide dans la cour Ovale du château de Fontainebleau.*

les ducs de Berry et d'Angoulême qui aiment chasser à tir. Trois layons parallèles de 2,50m de large sont ouverts pour le cheminement des princes et deux autres sur les ailes pour le commandant des gardes et le Grand Veneur ; des haies sont entretenues le long des layons maintenant la vue dégagée à hauteur d'homme pour pouvoir tirer, des arbres sont maintenus pour permettre aux oiseaux de se brancher. Le gibier d'élevage est lâché en abondance et le jour de la chasse les princes avançent dans leur layon, alors qu'une ligne ininterrompue de rabatteurs pousse le gibier vers eux. Sur des layons transversaux des toiles dissuadent les oiseaux de s'échapper latéralement. Les tableaux de faisans et de perdreaux réalisés sont spectaculaires ! Le parquet d'Avon, sur 19 hectares, et le Grand Parquet, sur 76 hectares, sont aménagés pour cet usage. Un autre est aménagé en 1817 dans la plaine de Sermaise sur 92 hectares. Les princes font quatre grandes chasses à tir en septembre. Le Premier Veneur prescrit au Conservateur des forêts de faire tirer aux princes pendant cette période 2500 pièces, soit 60 chevreuils, 20 lièvres, 500 lapins, 1300 faisans, 200 perdreaux rouges, 400 perdreaux gris, et 20 divers. Les chevreuils, lapins et lièvres sont capturés en forêt par panneautage, peu avant la saison des chasses ; le gibier à plume est élevé dans la faisanderie, les perdreaux sont surtout destinés à la plaine de Sermaise où ils se plaisent mieux qu'au Grand Parquet, trop aride.

Les tirés sous Napoléon III

Charles X qui pratiquait la vènerie jadis assidûment lorsqu'il était comte d'Artois, la rétablit avec faste et la pratique. Il vient à Fontainebleau pour chasser cinq à six jours à l'automne et le dauphin, deux fois par semaine les trois derniers mois de l'année. La tenue bleue galonnée, à la française, est de rigueur. Elle se porte avec un bicorne. Cependant la tenue à l'anglaise qui avait été introduite par le duc d'Orléans en 1788 dans son équipage, avec une culotte en peau jaune citron, des bottes Chantilly à revers jaunes, une redingote rouge à boutons dorés, doublée de blanc et la toque noire, commence à être portée dans d'autres équipages et sera immortalisée par les nombreuses toiles de Carle Vernet. Le roi aime aussi tirer les grands animaux dans des toiles. Les biches et les jeunes cerfs capturés à l'avance, enfermés au Parquet d'Avon, sont ensuite transportés dans un secteur de forêt entouré de toiles, où ils sont tirés, jusqu'au dernier !

Louis-Philippe, le roi bourgeois, supprime la vènerie royale, mais ses quatre fils, les ducs d'Orléans, de Nemours, de Joinville et d'Aumale chassent. Ils adoptent la tenue à l'anglaise, bleue à petits revers rouges, la culotte blanche, la cape noire. Cependant, le roi demande qu'on loue toutes les forêts de la couronne. De nombreuses sociétés se créent alors et se disputent à des prix très élevés le droit de forcer le gibier dans les forêts du roi. Beaucoup portent la tenue rouge. En 1844 est promulguée la première loi sur la chasse qui constitue encore la base de notre droit actuel en la matière. Elle reconnaît, comme mode de chasse autorisé, la chasse à courre, à cor et à cri. La trompe de chasse actuelle, dite trompe d'Orléans, modèle Périnet, créée en 1818, doit son nom au fils de Louis-Philippe qui l'adopta en 1831. Dérivée de la Dauphine, elle est enroulée à trois tours et demi, pour un diamètre de 45 cm.

François-Gabriel Lepaule. *Napoléon III en tenue de la vènerie impériale.* Musée de la Vènerie de Senlis

Napoléon III, renouant avec les fastes de l'Empire et de l'Ancien Régime, fera de la chasse une allégorie du pouvoir. C'est un symbole de prestige et d'apparat. Edmond Ney, quatrième fils du Maréchal, est nommé Premier Veneur. L'équipage de la vènerie impériale est monté avec un luxe, une opulence et un faste inégalés jusqu'alors. Elle démarre grâce au marquis de l'Aigle qui vend au Prince Président la totalité de son équipage, chiens et chevaux. Reverdy, dit La Trace, ancien maître d'équipage du prince de Condé va façonner piqueurs, valets et chiens. On achète chevaux et chiens, on recrute un personnel nombreux. Au chenil on compte 120 chiens dont 30 limiers et chiens d'attaque et 90 chiens de meute. Beaucoup sont des tricolores d'origine anglaise. Ils sont marqués de la croix de Saint-Hubert dans un triangle, comme sous l'Ancien Régime. Le service des écuries compte une centaine de chevaux. La première chasse a lieu à Fontainebleau le 28 juillet 1852. La charge honorifique de Grand Veneur, recréée dès l'Empire proclamé, est confiée au maréchal Magnan. Le prince de la Moskowa dirige effectivement les chasses avec le titre de Premier Veneur. La tenue s'apparente à celle de Louis XV, mais verte et or à revers rouges, col rigide, avec le tricorne pour la famille impériale et les invités, le bicorne pour les hommes de vènerie. Les hommes portent le ceinturon de vènerie et la dague, une culotte de peau blanche, des bottes de vènerie rigides. Les invités de marque qui ont l'autorisation permanente de l'Empereur et du maître d'équipage de suivre à cheval, au plus prés les chasses, sont appelés « boutons », car autorisés à porter le bouton aux armes de l'équipage. Les « boutons » dînent le soir à la table des souverains, dans la galerie Henri II, et passent la soirée avec eux au château. L'équipage chasse tous les cinq jours, toute l'année, sauf l'été si il fait trop chaud. Ses quartiers sont de neuf mois à Fontainebleau et de trois mois à Compiègne en fin d'année, mais l'empereur ne chasse guère lui-même qu'en juin et juillet, quelquefois en août, période habituelle de séjour de la Cour à Fontainebleau, sous le Second Empire. Excellent cavalier, l'Empereur adore chevaucher et sauter des obstacles, à l'anglaise. Un écuyer qui l'accompagne en permanence doit régulièrement le remettre dans la voie de l'animal chassé. Le comte de la Rüe, Inspecteur général des forêts de la Couronne, joue ce rôle. Il écrit : *« Il faut une certaine habileté pour réussir, mais du moment que l'Empereur est vu un des premiers à l'hallali et prêt à servir l'animal (à la carabine généralement), l'honneur du pilote est sauf et tout le monde croit que Sa Majesté a admirablement suivi la chasse ! »*. L'habitude est prise, afin de pouvoir donner la curée en spectacle à la Cour comme à la ville, de la faire dans la cour Ovale du château, aux flambeaux. C'est « une curée froide » par opposition à « la curée chaude » faite en forêt dès que l'animal est pris. Les morceaux de cerfs qui doivent être livrés aux chiens

L'Equipage du Rallye Fontainebleau entrant dans la cour Ovale du château de Fontainebleau pour la Saint-Hubert.

sont placés sur le pavé et recouverts de la « nappe », la peau de l'animal avec sa tête. Deux files de valets de pied en grande livrée, avec perruque poudrée, chapeaux à plumes et bas roses, ménagent une large allée et tiennent des flambeaux. La foule est contenue derrière les valets. La meute arrive, aux ordres, sous les fouets des piqueurs et des valets de chiens. L'empereur et la Cour se tiennent en haut de l'escalier qui mène à la galerie des Cerfs. La Trace se tourne vers le souverain et prononce la phrase rituelle : *« Le bon plaisir de Sa Majesté »*. Les piqueurs sonnent « La fanfare de l'Empereur ». Un valet prend la tête du cerf et la balance devant les chiens dont l'excitation est à son comble. Sur un signe de l'Empereur, le maître d'équipage abaisse son fouet, la meute s'élance, puis il le relève pour arrêter les chiens et ainsi deux fois de suite. Ce n'est que la troisième fois que les chiens pourront se ruer sur la dépouille qu'ils vont faire disparaître rapidement, après que la tête et la nappe aient été retirées par un valet. On sonne alors la curée.

L'Empereur n'aime pas les chasses qui se terminent mal, surtout si il y a des hôtes de marque. Quant le grand-duc Constantin de Russie fait un séjour à la Cour impériale, il est invité à chasser en forêt de Fontainebleau. Il fait très chaud car on est fin avril. Un vieux dix cors est mis sur pied par les chiens d'attaque et saute la route devant le grand-duc qui apprécie sa taille. Les chiens qui avaient bien chassé finissent par tomber en défaut et celui-ci n'est pas relevé, la voie est définitivement perdue. Le grand-duc est invité à rentrer au château. Sur le chemin du retour un piqueur lui annonce que finalement le cerf a été pris très loin par une vingtaine de chiens et deux piqueurs. La curée froide a lieu dans la cour du château et le grand-duc, trop curieux, va, après la curée, examiner la tête du cerf. *« Mais c'est une troisième tête »* s'exclame t-il et pas dupe, il ajoute : *« J'ai bien vu un dix cors en forêt, mais à la chasse, tout le monde peut se tromper. J'ai du mal voir »*. Le premier piqueur avait par précaution fait abattre un cerf la veille, pour permettre de faire une curée, même en cas d'insuccès à la chasse ! Ainsi la vènerie est une vitrine superbe de la Cour impériale et tout doit être mis en œuvre pour qu'elle brille de mille feux !

Quant à la chasse à tir, Napoléon III lui donnera une organisation à grand spectacle. Elle incombe au corps forestier et reprendra le principe des tirés inaugurés sous Louis XVIII pour les princes. Le tiré de Sermaise abandonné, il faut agrandir celui du Grand Parquet qui s'étend hors les murs sur une surface totale de 357 hectares, ramenée à 211 hectares après exclusion des rochers, clos de palissades, où se concentre la chasse à tir. Le nombre de layons de tir est porté à neuf pour que huit invités puissent accompagner l'empereur, qui a lui seul réalise plus de la moitié du tableau. Des lâchers considérables d'animaux panneautés en forêt ou élevés à la Faisanderie permettent de réaliser un tableau qui peut compter jusqu'à 50 chevreuils, 200 lapins, 1200 faisans, 150 perdrix grises. Les deux chasses annuelles de l'Empereur ont lieu en hiver. Chaque invité dispose d'un porteur de fusil, d'un marqueur et d'un ramasseur de gibier. Pour l'empereur, s'y ajoutent un médecin, un porte arquebuse, un armurier. Le régiment de la garde en garnison à Fontainebleau fournit les rabatteurs. L'empereur arrive à onze heures, va se changer dans la maison forestière du Débotté impérial, où deux pièces lambrissées lui sont réservées (elles existent toujours). Après quatre heures de chasse, le tableau est présenté devant la maison forestière, le gibier distribué et l'empereur déjeune avec ses invités dans un kiosque rustique devant la faisanderie.

La défaite de Sedan en 1870 met un terme définitif à la vènerie impériale, digne héritière de la vènerie royale et aux tirés, qui avaient permis de satisfaire les menus plaisirs des rois et des empereurs en forêt de Fontainebleau, un de leurs domaines de chasse favoris. •

Bibliographie simplifiée :

ANTOINE Michel, *Louis XV*, Fayard 1999

BARRAT Jacques, *La vènerie française*, Gerfaut 2003

DOMET Paul, *Histoire de la forêt de Fontainebleau*, Laffitte reprints, Marseille, 1979

HERBET Félix, *Dictionnaire historique et artistique de la forêt de Fontainebleau*, Culture et civilisation, 1977

JESTAZ Yvonne, *Fontainebleau, château, ville, forêt*, La lézarde, 1998

SALVADORI *Philippe, La chasse sous l'Ancien Régime*, Fayard, 1996

TREMBLOT de la CROIX, TOLLU Bernard, *Deux siècles de vènerie à travers la France*, Horarius, Chantilly, 1988

TENDRON Gérard, *Fontainebleau, domaine des rois, forêt de chasse*, Vènerie n° 177, 2010

De BOISSIEU Manfred, *Henri IV, Je fais la guerre, je fais l'amour, je chasse et je bâtis,* Jours de chasse n°41, 2010

LEOBAZEL Philippe, *Louis XIII, homme d'Etat et prince des bois,* Jours de chasse n°27, 2007

De BOISSIEU Manfred, *Louis XVI inattendu,* Jours de chasse n°45, 2011

COULOMB Jean-François, *Napoléon, le pouvoir et la chasse,* Jours de chasse n°22, 2005

LEOBAZEL Philippe, *Louis XV, chasseur à tir, veneur et roi*, Jours de chasse n°21, 2005

De BOISSIEU Manfred, *Napoléon III, le prestige et l'apparat,* Jours de chasse n°42, 2010

Le maître d'équipage du rallye Fontainebleau et la meute chassant le cerf

Crédits photos : Gérard Vallée, RMN, Arnaud Fréminet, Jacques Pépion, Bibliothèque du Muséum national d'Histoire naturelle, Muséum Schloss Fasanerie. Fulda, Lauros Giraudon, Christophe Posty, Michel Hodeau, Guillaume Desenfants, Jean-Pierre Furic.

Société des Amis & Mécènes du Château de Fontainebleau

Ce dossier est édité par la SAMCF.
Directeur de la publication : Benoît d'Aboville

Comité de lecture sous la direction de Bertrand Jestaz

Conception : www.whaodesign.com
Tirage : 1500 exemplaires

La reproduction même partielle de ce document est interdite.

Société des Amis et Mécènes du Château de Fontainebleau
association loi 1901
Château de Fontainebleau
F-77300 Fontainebleau
contact@amisdefontainebleau.org

La Société des Amis et Mécènes du Château de Fontainebleau s'applique à faire connaître la richesse et la diversité de son magnifique patrimoine.

Elle se réjouit particulièrement de la contribution de Monsieur Gérard Tendron, ingénieur Général des Eaux & Forêts, pour ce texte témoignant des liens durables et privilégiés entre l'antique forêt de Bière et le château de Fontainebleau, et elle lui exprime toute sa gratitude.

Château de Fontainebleau

SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

www.amischateaufontainebleau.org